

République Française
Département du Gard

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
20 titulaires et 20 suppléants

Présents :
9 titulaires et 2 suppléants

Excusés/absents :
11 titulaires
- dont suppléés : 2
- dont représentés : 1
18 suppléants

Votants : 12

Date de la convocation

03 septembre 2024

Numéro de la délibération

24-20

Objet de la Délibération

Candidature au prix des Initiatives
pour une transition Ecologique 2024
du Conseil Départemental du Gard

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle YANNICOPOULOS de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole à Nîmes, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :
Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole :

Titulaires : Monsieur Abderzak BERKANI, Monsieur Jacques BOLLÈGUE, Madame Aline BRUGUIÈRE, Monsieur Xavier DOUAIS et Monsieur Rémi NICOLAS.

Suppléant : Monsieur Daniel VOLEON.

Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence :

Titulaires : Monsieur Gilles DUMAS, Monsieur Juan MARTINEZ, Madame Myriam NESTI et Madame Claudine SEGERS.

Suppléant : Monsieur Frédéric MARTIN.

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Jean-Marie FOURNIER à Monsieur Frédéric MARTIN

Pour faire suite à la conférence des maires, et dans le cadre des missions de développement local du PETR, les élus du bureau souhaitent développer les mobilités actives avec la promesse d'un déplacement écologique, sain, collaboratif et convivial. Pour cela, il est proposé de porter un projet d'expérimentation sur les communes rurales et périurbaines du territoire, de vélobus modulables et multiusages. En quelques minutes, ces véhicules innovants peuvent s'adapter pour proposer un transport scolaire et périscolaire sécurisé, un transport inclusif pour les personnes en situation de handicap et les seniors, ou encore un transport quotidien de marchandises et petits équipements pour les services publics à la personne.

Les objectifs de ce projet sont nombreux :

- Proposer un modèle territorial moins centralisé, pallier, de manière transitoire, le manque d'infrastructures cyclables. Construire une mobilité collaborative, faciliter les déplacements quotidiens.
- Décarboner les mobilités et contribuer ainsi à la préservation de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.
- Favoriser le pouvoir d'achat des ménages, offrir une solution de mobilité notamment pour les personnes en précarité ou en situation de handicap, lutter contre la sédentarité et l'isolement, améliorer la santé des habitants, recréer du lien social.

Le projet sera construit en mode « Living Lab » c'est-à-dire mené par les acteurs locaux (publics, privés et citoyens) qui travailleront en concertation continue pour concevoir, améliorer et valider par le vécu, les services proposés, les outils utilisés, etc... La méthode est ainsi centrée sur l'utilisateur, ce qui permettra d'identifier, d'évaluer et d'adapter en temps réel les solutions proposées.

Afin de mettre en œuvre ce projet intitulé « Mobilité CyclLab », le PETR sollicite un soutien financier de l'ADEME dans le cadre de l'AAP A Vélo 3 et un soutien financier du Département du Gard dans le cadre de l'Appel à Candidature au prix des initiatives pour une transition écologique.

République Française
Département du Gard

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
20 titulaires et 20 suppléants

Présents :
9 titulaires et 2 suppléants

Excusés/absents :
11 titulaires
- dont suppléés : 2
- dont représentés : 1
18 suppléants

Votants : 12

Date de la convocation

03 septembre 2024

Numéro de la délibération

24-20

Objet de la Délibération

Candidature au prix des Initiatives
pour une transition Ecologique 2024
du Conseil Départemental du Gard

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Dépenses et plan de financement prévisionnel présentés au Département
du Gard :

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
Achat de 2 vélobus modulables	48 600	Conseil Départemental du Gard	10 000
		ADEME	24 300
		Autofinancement	14 300
TOTAL	48 600	TOTAL	48 600

Il est proposé au Comité Syndical :

- De valider le plan de financement prévisionnel ci-dessus et solliciter les subventions liées au projet Mobilité CyclLab ;
- D'autoriser le Président à modifier le plan de financement prévisionnel prévu dans la présente délibération en fonction des impératifs de l'instruction et notamment à ajuster l'autofinancement en cas de variation mineure du montant des dépenses, et/ou en l'absence de subvention d'un ou plusieurs partenaires mentionnés dans le plan de financement ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération et notamment la convention liant le PETR et la Région Occitanie, sur la base du modèle ci-annexé.

Résultat du vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président

Rémi NICOLAS

